

Le Clan de Nogaro entre maintien du lien social et protocole sanitaire

Prioritaire, l'accueil social a été maintenu en 2020



Le Clan de Nogaro entre maintien du lien social et protocole sanitaire

L'association Centre social Culture loisirs animation Nogaro (le Clan) a tenu son assemblée générale le 20 avril 2021 en visioconférence. Malgré l'annulation de nombreuses manifestations, certaines activités, avant tout sociales, ont pu être maintenues.

2020, une année contrastée

Le concert du Nouvel An, des manifestations et des ateliers qui tournent, voilà le début de l'année au Clan. Mais, à partir du 16 mars, il a fallu réinventer une organisation qui permette de conserver le lien social entre le personnel, les adhérents, les usagers et les autres associations. Avec le chômage partiel, le télétravail et l'annulation des ateliers, « cœur » du Clan. Et sans directeur à compter du mois de mars.

Un accueil constant

Pendant toute l'année, la mobilisation interne au service du public a permis d'assurer un accueil social « physique », en complément de l'accueil téléphonique. Et avec un gros effort de communication au moyen des réseaux sociaux. Tout cela grâce à l'investissement des équipes du personnel et des bénévoles du Clan. En liaison avec la communauté de communes, et la restauration scolaire de Nogaro.

René Jambes, président du Clan, note que : « le contexte sanitaire est venu rappeler l'importance du lien direct entre les personnes (au cœur du travail de tout centre social) (...) l'importance nouvelle d'actions en extérieur (moins favorables au contexte de contamination) ».



Jocelyne Martin, trésorière et René Jambes

Finances

Cette année, contrairement à plusieurs années précédentes, le résultat financier est positif de 73 878 euros. Le président y voit l'effet de subventions exceptionnelles (donc non-renouvelables). Ajoutons-y une baisse importante des dépenses, due à la crise sanitaire.

Conclusion

Outre les effets de la crise sanitaire et le gros travail entrepris au Clan pour servir le public malgré les difficultés qu'elle entraîne, il reste une question cruciale : à quelle date et selon quelles modalités la communauté de communes reprendra-t-elle les activités « jeunes » ? Pour la date, on parle, au Clan, du 1er janvier 2023. Pour les modalités, on ignore si le Contrat local pour l'accompagnement à la scolarité (Clas) et les séjours de vacances resteront de la compétence du Clan.

Par ailleurs, le Clan a obtenu de la Caisse d'assurances familiales (CAF) le report d'un an de la rédaction du projet de centre social du Clan. Compte tenu de ce qui précède ainsi que du projet de création d'un « tiers-lieu social » initié par Gers solidaire (émanation du Conseil départemental).

N.B. - Sur la photo du haut de page : Laëtitia Mazoyer, directrice du Clan, Jocelyne Martin, trésorière et René Jambes, solidaire (émanation du Conseil départemental).



Christian Peyret, maire de Nogaro, en visio au Clan



José Marseillan, membre du bureau, intervient en visio



Yves Imbert, vice-président du Clan, en visio dans une autre salle